

Réforme crédit conso : « Il faut agir sur le crédit dans toutes ses phases », selon Athling

L'éditeur de progiciels bancaires Fimasys a réuni le 3 juin ses partenaires autour du thème : « Nouvelles opportunités et initiatives dans un monde en mouvement ». Un sujet en fait centré par le président Didier Seillier, autour d'un thème central : le crédit conso. « *L'évolution de la réglementation sur le crédit à la consommation étant d'actualité, le séminaire tombe à pic pour échanger sur ce sujet* », a-t-il déclaré en introduction. Pierre Blanc, du cabinet Athling Managment, connu pour ses 15 propositions sur la réforme du crédit conso, ne s'est pas fait prié : « *Ce matin, le Sénat s'est approprié la polémique sur le fichier positif. Le débat durera jusqu'au mois d'octobre. Il mobilise tous les acteurs* », a-t-il affirmé. Bien que le crédit à la consommation soit « *indispensable* » à la vie des ménages, il doit se faire « *en connaissance de cause* », a-t-il assuré. Telle est la base de la réforme que « *devrait être appliquée, au plus tard, en mai 2010* ». Pierre Blanc a précisé que les principaux éléments de la nouvelle législation portent sur « *la publicité, qui doit être lisible, le passage de 21.500 à 75.000 euros, qui mène au développement de nouvelles offres, le délai de rétractation et le fait que le crédit soit amortissable afin d'éviter ce que les associations de consommateurs appellent « le fil à la patte* » ». Parmi les points qui restent à creuser, Mr. Blanc a cité « *le taux d'usure, les cartes de fidélité et les cartes bancaires débit/crédit, l'éducation financière, la prévention du surendettement et le fichier positif* ». « *Il faut agir sur le crédit dans toutes ses phases, soit de la souscription au remboursement, en passant par le déroulement* », a-t-il déclaré.

Le rapport Athling, réalisé en collaboration avec le CCSF sur demande du gouvernement, a effectué mi-décembre 2008 des propositions pour favoriser le développement responsable, notamment en matière de publicité, de contractualisation des offres, d'appréciation de la capacité des emprunteurs à rembourser, de modalités de remboursement et de procédures de recouvrement.

BANQUES HEBDO

est éditée par PUBLI-NEWS S.A.

47, rue Aristide Briand 92300 Levallois-Perret

Tél : 01 41 49 93 60

Fax : 01 47 57 37 25

Email : i.lancry@publi-news.fr

Site Internet : www.publi-news.fr

Prix au n° : 39 € TTC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION/